



**Déclaration des élus FO
Au CSE-E du
28/03/2025**

Avis concernant suite au CSSCT cluster 3/4 du 12/02/2025

Les élus FO au CSE-E sont consultés sur le projet de déménagement vers le bâtiment « le Billone » situé sur la commune des Pennes-Mirabeau, des départements ESR et EBD.

FO entend les problématiques liées au besoin de libérer les espaces sur le site en vue de leur réhabilitation, le tout en lien avec les stratégies de modernisation positives du site et d'évolution de ces deux départements.

Néanmoins le déménagement de près de 280 personnes, installées sur notre site depuis très longtemps pour certaines vers un site extérieur n'est jamais une partie de plaisir ni une évidence.

Il faut donc pour cette population la garantie de ne pas rompre leur lien avec la maison mère, leur assurer un maximum de confort et de facilité dans leur futur lieu de travail.

Le nouveau site choisi répond en partie au standard de confort tertiaire actuel.

Ce n'est bien sûr pour FO pas suffisant... C'est pourquoi nous demandons pour limiter les impacts négatifs sur les salariés, les revendications suivantes :

- Favoriser l'application pleine du nouvel accord Télétravail, et de s'en assurer durant les prochaines années.
- Assurer un transport entre le site de Marignane et celui du « Billonne » pour les personnels empruntant les transports collectifs matin et soir.
- Assurer des navettes le midi pour permettre au personnel de se rendre sur le site principal pour se restaurer et conserver un lien avec le CSE.
- Assurer une souplesse pour le personnel non-cadre pour la prise du repas sur le site principal.
- Ouvrir un accès à un maximum de badgeuses du site principal pour le personnel non-cadre affecté au « Billone »
- Mettre en place l'offre de restauration click and deliver.
- Récompenser l'accompagnement des salariés à la réussite de ce projet.

FO AIRBUS - Marignane

Aéroport Marseille Provence 13725 Marignane Cedex

☎ : 04.42.85.74.55 / 04.42.85.44.63

Email : syndicat.ma-fo.ah@airbus.com



- Selon les cas et en cas de réunion sur le site principal, prévoir une zone de travail « tampon », afin que les salariés puissent terminer leur activité quotidienne sur place.
- Veiller à ce que les réunions respectent la coupure de 12h à 14h pour les salariés du Billone.

Enfin ce projet dimensionnant, ne sera pas sans impact sur les salariés, il y aura certainement des demandes de mobilité, **FO** demande que les employés concernés ne soient pas bloqués dans leurs souhaits.

C'est pour cela les élus **FO**, s'abstiendront sur le projet de déménagement « le Billone » des départements ESR et EBD.

Marignane, le 28/03/2025

FO AIRBUS - Marignane

Aéroport Marseille Provence 13725 Marignane Cedex

☎ : 04.42.85.74.55 / 04.42.85.44.63

Email : syndicat.ma-fo.ah@airbus.com